

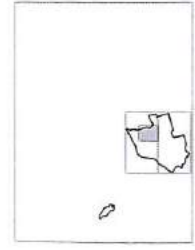
# PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE VERDON-SUR-MER

Plaque n° 4.3.4

DOCUMENT GRAPHIQUE : PLANCHE 4

ECHELLE : 1/2 0500<sup>e</sup>



Représenté par les services de l'Urbanisme, le 23 mars 2002  
 Révisé par le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Verdon-sur-Mer, le 23 mars 2016  
 Révisé par le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Verdon-sur-Mer, le 7 mai 2017

Vo pour être annexé à la Notice du Comité Municipal en date du



## LEGENDE

- Zone ou secteur
- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- 2** Numéro d'emplacement réservé
- Secteur où s'appliquent les dispositions de l'art. L.111-6 du CU
- PRRI
- Information donnée à titre indicatif (cf plan des risques en pièce annexé)



Échelle : 1:2 000

## TABLEAU DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Numéro	Nature des Emplacements	Statut/Contenu	Superficie / Unités
1	Nouveaux logements pour personnes âgées de 60 ans ou plus	Commune	0,51 ha
2	Chambre d'accueil pour touristes (hors logement principal)	Commune	0,51 ha
3	Logement de 120 m <sup>2</sup> de surface	Commune	0,51 ha
4	Chambre d'accueil de 120 m <sup>2</sup> de surface	Commune	0,51 ha
5	Place, square, etc.	Commune	0,51 ha
6	Alimentation des bovins et des ovins	Commune	0,51 ha
7	Livraison de 120 m <sup>2</sup> de surface	Commune	0,51 ha
8	Autres logements	Commune	0,51 ha
9	Planification des constructions des logements	Commune	0,51 ha
10	Équipement de 120 m <sup>2</sup> de surface	Commune	0,51 ha
11	Services divers	Commune	0,51 ha

